



En tant qu'organisations représentant les intérêts des consommateurs-trices dans neuf pays et travaillant par l'intermédiaire de Consumers International, nous demandons aux gouvernements et aux autorités de réglementation des services financiers de prendre des mesures efficaces pour protéger les consommateurs-trices contre les risques accompagnant les produits « Acheter maintenant, payer plus tard » (AMPPT).

## QUE SONT LES PRODUITS « ACHETER MAINTENANT, PAYER PLUS TARD » ?

Les produits « Acheter maintenant, payer plus tard » permettent aux consommateurs-trices d'obtenir un crédit pour payer des biens ou services sur la durée. Les fournisseurs de produits AMPPT couvrent généralement le coût des biens ou services et demandent à leurs clients de leur en rembourser le montant en plusieurs versements.

### **Les fournisseurs de produits AMPPT gagnent généralement de l'argent de deux façons :**

- En facturant les entreprises qui permettent aux consommateurs-trices de payer via la méthode AMPPT : les entreprises sont prêtes à payer des frais AMPPT, car la mise à disposition de produits AMPPT génère souvent une augmentation des ventes.
- En facturant les consommateurs-trices : les frais de retard, au cas où un-e consommateur-trice raterait un versement, constituent une importante source de revenus pour certains fournisseurs de produits AMPPT.



# POURQUOI LES LES DÉFENSEUR-E-S DES CONSOMMATEURS-TRICES SONT-ILS/ELLES PRÉOCCUPÉ-E-S PAR LES PRODUITS « ACHETER MAINTENANT, PAYER PLUS TARD » ?

Bien que ces services aident les personnes en difficulté financière, ils peuvent également conduire à ce que de plus en plus de gens se retrouvent en difficulté à cause des produits AMPPT.

## **Il y a plusieurs raisons essentielles à cela :**

- Un certain nombre de produits AMPPT ont été conçus de sorte que, dans de nombreux pays, ils ne seront pas visés par les lois qui réglementent les autres produits de crédit. Cela signifie souvent que les fournisseurs de produits AMPPT ne sont pas légalement tenus de procéder à une vérification de solvabilité appropriée avant d'accorder un crédit à une personne.
- Lorsqu'une personne n'est pas en mesure de s'acquitter des versements à temps, les frais de retard qui lui sont facturés peuvent s'élever à un montant bien supérieur à celui des intérêts qu'elle aurait dû payer pour d'autres formes de crédit – même pour les produits de crédit à coût élevé comme les cartes bleues ou les prêts sur salaire.

Les dettes engendrées par les produits AMPPT sont également de plus en plus importantes. Bien que le concept AMPPT était à l'origine un moyen de payer pour de petits achats au détail, comme des vêtements, dans de nombreux pays, les fournisseurs de produits AMPPT prêtent désormais de l'argent afin de payer pour des services essentiels, comme l'énergie, et pour des dépenses importantes, comme des améliorations du logement ou des chirurgies esthétiques.

En outre, la relation entre les produits AMPPT et la durabilité suscite de plus en plus d'inquiétudes, car elle peut conduire à l'excès ou à la surconsommation en encourageant les gens à acheter plus que ce qu'ils avaient prévu au départ. Nous consommons déjà plus de ressources que la planète ne peut en générer, et si la consommation se poursuit à son rythme actuel, d'ici 2050, nous aurons besoin de l'équivalent de trois planètes Terre pour pouvoir maintenir notre mode de vie. Les services financiers numériques devraient stimuler le financement de la lutte contre le réchauffement climatique et intégrer à toutes les prises de décision les considérations relatives à l'impact environnemental.

## QUELLES MESURES DEMANDONS-NOUS ?

À mesure que les technologies évoluent afin de créer de nouveaux produits et services, les gouvernements et les autorités de réglementation doivent s'assurer que les consommateurs-trices continuent d'être protégé-e-s, sans être exposé-e-s à des risques supplémentaires.

Nous appelons les gouvernements à s'assurer que les lois offrent une protection adéquate contre les risques croissants que présentent les produits AMPPT, et que les autorités de réglementation utilisent les pouvoirs dont elles disposent afin de protéger les consommateurs-trices, en particulier celles et ceux qui risquent de connaître des difficultés financières.

### **Nos six demandes clés pour une réglementation efficace des produits AMPPT :**

1. Réglementer les produits AMPPT de la même manière que les autres formes de crédit. Cela implique d'étendre aux produits AMPPT des mesures appliquées dans le cadre de la législation nationale et qui comprennent le plafonnement des frais, les restrictions en matière de marketing non sollicité et les obligations d'aider les personnes en difficulté financière.
2. Exiger des commerçant-e-s qu'ils/elles proposent une option permettant aux consommateurs-trices de payer un produit dans son intégralité au moment de l'achat. Pour les achats en ligne, cela devrait être la première option proposée.
3. Obliger les fournisseurs de produits AMPPT à évaluer s'il est approprié et raisonnable d'accorder un crédit à une personne, sans risque de causer un préjudice financier.
4. Interdire aux fournisseurs de produits AMPPT de les commercialiser d'une manière qui cible les enfants ou les personnes en difficulté financière.
5. Permettre aux consommateurs-trices d'avoir accès à des voies de recours équitables et indépendantes en cas de problème.
6. S'assurer que les autorités de réglementation surveillent et rendent compte publiquement de l'impact des produits AMPPT sur les différents groupes de consommateurs-trices. Pour ce faire, les fournisseurs de produits AMPPT devraient être tenus de rendre compte publiquement des indicateurs clés exigés par les autorités de réglementation, y compris les niveaux de retard de paiement et le nombre de client-e-s accusant un retard de paiement.

## SIGNATAIRES

Cette déclaration est soutenue par les organisations suivantes:



*CHOICE (Australian Consumers' Association)*



*Forbrugerrådet Tænk (Danish Consumer Council)*



*Consumer Reports*



*Which?*



*Consumer NZ*



*UNCUREPA (National Union of Consumers and Users of Panama)*



*The Swedish Consumers Association*



*Consumers Federation of Australia*



*Financial Counselling Australia*



*Bulgarian National Association Active Consumers*



*Consumers Korea*